

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**L'ATTITUDE DES MÉDIAS DANS LE CAS D'INCIDENTS
TERRORISTES**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 39 inscrite au nom du sénateur Kenny.

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**LES MESURES PRISES POUR EMPÊCHER L'UTILISATION DE
MANUELS TERRORISTES**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 40 inscrite au nom du sénateur Kenny.

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**LES PRISES D'OTAGES EN SOL ÉTRANGER—LES OPÉRATIONS DE
SAUVETAGE DE la GAC**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 41 inscrite au nom du sénateur Kenny.

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**LES ACCORDS INTERNATIONAUX DE LUTTE CONTRE LE
TERRORISME—LA PARTICIPATION DU CANADA**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 42 inscrite au nom du sénateur Kenny.

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ À L'IMMIGRATION**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 44 inscrite au nom du sénateur Kenny.

TRANSPORTS CANADA**LES AUTORISATIONS DE SÉCURITÉ DU PERSONNEL DES
AÉROPORTS**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 45 inscrite au nom du sénateur Kenny.

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**LES RELATIONS ENTRE LA GRC ET LES MÉDIAS—LA NATURE ET
LA DATE DES DISCUSSIONS**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 46 inscrite au nom du sénateur Kenny.

LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**LA SURVEILLANCE DES REPORTAGES SUR LES INCIDENTS
TERRORISTES**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 47 inscrite au nom du sénateur Kenny.

TERRE-NEUVE ET LE LABRADOR**LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL**

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) dépose la réponse à la question n° 51 inscrite au nom du sénateur Marshall.

RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question posée le 13 février par le sénateur Frith au sujet de l'emploi et de l'immigration ainsi qu'une réponse différée à une question posée le 18 février par le sénateur Molgat au sujet du port de Churchill, au Manitoba.

L'EMPLOI ET L'IMMIGRATION**LE PROGRAMME DE LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI—
L'INCIDENCE DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES**

(Réponse à la question posée par l'honorable Royce Frith le 13 février 1992)

Le budget consacré aux programmes relatifs au marché du travail est maintenant plus élevé que jamais. La forte augmentation des fonds de l'assurance-chômage destinés à la création d'emplois et à la formation dans le cadre des programmes d'intervention directe résultera en une augmentation nette du budget total du prochain exercice. Le budget d'Emploi et Immigration Canada pour 1992-1993 est destiné à augmenter de 300 millions de dollars, atteignant ainsi 3,4 milliards.

Cette augmentation permettra au ministère de l'Emploi et de l'Immigration d'aider plus de monde que jamais. Actuellement, environ 600 000 personnes ont suivi divers programmes de formation ou d'adaptation. Les fonds supplémentaires permettront d'atteindre plus de gens et de faire un grand pas pour assurer un meilleur bagage de connaissances aux Canadiens afin que l'emploi se stabilise dans les années à venir.

LES TRANSPORTS**LE PORT DE CHURCHILL, AU MANITOBA—L'ÉTAT DES
INSTALLATIONS**

(Réponse à la question posée par l'honorable Gildas L. Molgat le 18 février 1992)

Le ministre des Transports, M. Jean Corbeil, a annoncé le 20 février 1992 que la saison du transport maritime de 1992 commencerait le 24 juillet dans le port de Churchill, ou vers cette date, selon l'état des glaces et les conditions météorologiques de la région.

L'honorable Shirley Martin, ministre d'État chargée des Transports, continuera à diriger l'enquête sur la ligne